

In'cube : prime à la création d'entreprise

INITIATIVE FRANCE

Présentation du dispositif

Initiative France propose In'cube : un programme d'accompagnement renforcé gratuit et spécialement conçu pour tout futur créateur ou créatrice d'entreprise, selon les besoins et l'état du projet. Les moins de 30 ans peuvent toucher une prime de 3 000€.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le programme s'adresse aux personnes en difficulté d'accès à l'emploi qui veulent créer une entreprise :

- sans diplôme ou équivalent au BEP et CAP,
- demandeur d'emploi de plus de 12 mois
- bénéficiaire du RSA, ASS ou AAH,
- habitants de quartier de la politique de la ville ou en ZRR.

La prime est accessible aux moins de 30 ans qui créent une entreprise.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La prime à la création d'entreprise est de 3 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Le programme est accessible dans chacune des associations du réseau Initiative France, en métropole et outre-mer.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - › Créateur
 - › Jeune
 - › Allocataire du RSA
- Localisation dans les zones primables
 - › Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV)
 - › Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Organisme

INITIATIVE FRANCE

- **Accès aux contacts locaux**
55 Rue des Francs Bourgeois
75181 PARIS
Téléphone : 01 40 64 10 20
Web : www.initiative-france.fr/...